

Arrondissement d'Ahuntsic - Cartierville

## **Deuxième phase du projet de réaménagement du secteur Laurentien-Lachapelle**

### **Pause hivernale dès le début du mois de décembre**

Entrepris en juillet dernier, les travaux de la deuxième phase du projet de réaménagement du secteur Laurentien-Lachapelle seront suspendus dès le début du mois de décembre prochain.

Le chantier s'est principalement déroulé en 2019 dans le tronçon du côté ouest du boulevard Laurentien compris entre les rues Émile-Nelligan et de Pontgravé, de même qu'au centre de la chaussée du boulevard Laurentien entre la rue de Salaberry et le boulevard Keller.

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) a aussi réalisé durant le mois de novembre des travaux dans la rue de Louisbourg, entre le boulevard Laurentien et la rue Ranger.

### **Reprise des travaux au printemps 2020**

Prévus jusqu'à l'été 2021, les travaux civils reprendront au printemps 2020. À moins d'avis contraire de la part de la Ville de Montréal, les travaux civils se dérouleront principalement comme suit en 2020 :

- Sur le boulevard Laurentien, côté est, entre les rues Emile-Nelligan et Salaberry
- Sur les deux côtés (est et ouest) du boulevard Laurentien, entre le viaduc des voies ferrées et la rue de Louisbourg
- Dans la partie centrale du triangle composé par le boulevard Laurentien ainsi que les rues Lachapelle et de Salaberry

Si les conditions climatiques le permettent, une phase de travaux préparatoires de la CSEM pourrait avoir lieu en hiver 2020.

Une mise à jour des prévisions de travaux sera communiquée au début de l'année 2020 lors d'un prochain avis de communication.

### **Nature des travaux**

Rappelons que le projet comprend notamment la reconstruction d'égout dans le boulevard Laurentien et d'une conduite d'aqueduc secondaire dans la rue Lachapelle, de même que des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Laurentien ainsi que les rues Lachapelle et de Salaberry.

Sont également inclus des travaux de reconstruction de massifs de béton et de puits d'accès de Bell et de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), de même que des travaux d'Énergir.

La Ville remercie les citoyens concernés pour leur patience et leur collaboration tout au long de la réalisation de ces travaux.

